

BULLETIN DE SOUSCRIPTION et Conditions Particulières <u>AU TARIF REGLEMENTE</u> TRV-DOM BASSE TENSION ≤ 36 kVA



Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs <u>RESIDENTIELS</u> alimentés en basse tension sous une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

· ·	Votre site de consommation
Conformément au code de l'énergie et à ses articles : L331-1 : Tout client qui achète de l'électricité pour sa	Référence du point de livraison (Zone réservé au GRD) : BT//
propre consommation ou qui achète de l'électricité pour la revendre a le droit de choisir son fournisseur d'électricité.	Adresse:
Il peut conclure un contrat d'achat d'électricité avec un	Appartement/Etage:
producteur ou un fournisseur d'électricité de son choix installé sur le territoire d'un Etat membre de l'Union européenne ou, dans le cadre de l'exécution d'accords	Code Postal : Localité :
internationaux, sur le territoire d'un autre Etat. L331-3: Lorsqu'un consommateur final exerce le droit	<u>Date de mise en service</u> :/
prévu à l'article L331-1 pour un site donné, ses contrats en cours au tarif réglementé concernant la fourniture d'électricité de ce site sont résiliés de plein droit. Cette	COORDONNEES DU CLIENT ☐ M. ☐ M./Mme ☐ Mme
résiliation ne peut donner lieu au paiement de quelque	Nom – Prénom :
indemnité que ce soit. L332-1: Les dispositions des articles L. 121-86 à L. 121-94	Adresse:
du code de la consommation sont applicables aux contrats	Code Postal: Localité:
conclus entre les fournisseurs d'électricité et les consommateurs et aux contrats conclus entre les	Tél : Mobile :
fournisseurs et les non-professionnels pour une puissance électrique égale ou inférieure à 36 kilovoltampères, ainsi qu'aux offres correspondantes.	Email:
L337-7: Les tarifs réglementés de vente de l'électricité mentionnés à l'article L337-1 bénéficient, à leur demande,	COORDONNEES DE FACTURATION ☐ M. ☐ M./Mme ☐ Mme (si différente des coordonnées du client)
aux consommateurs finals domestiques et non domestiques pour leurs sites souscrivant une puissance inférieure ou	Nom – Prénom :
égale à 36 kilovoltampères.	Adresse:
Pour répondre aux principales questions destinées à	Code Postal : Localité :
l'information des consommateurs, une liste de questions/réponses a été dressée par la commission	Tél : Mobile :
européenne et est accessible sur :	Email:
http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/consommation/electricite_gaz/index.htm	EMdii:
Les prix sont extraits de tarifs réglementés fixés par l'arrêté en	E L'OFFRE AUX TARIFS REGLEMENTES DE VENTE (TRV) vigueur. Ces tarifs peuvent évoluer selon décision gouvernementale. Cette offre est valable nnaître les tarifs en vigueur, consultez la documentation « annexe tarifaire ELEC Résidentiel ».
Cochez les cases correspondant à votre choix	Puissance Souscrite (P.S) en kVA 3 6 9 12 15 18 24 30 36
▼	
Option Base*	3 0 3 12 13 10 21 30 30
Option Heures Creuses	3 0 3 12 13 10 21 30 30
Option Heures Creuses Option TEMPO	
Option Heures Creuses	
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le	
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. n an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties.
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un	es puissances supérieures ou égales à 9kVa.
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. n an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT Règlement par prélèvement /
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Drélèvement automatique mensuel selon échéancier / > J'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'éneréglementé, du lieu de consommation ci-dessus et atteste avoir Vente disponible sur le site internet www.gazelec.fr > Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. n an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT Règlement par prélèvement /
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Drélèvement automatique mensuel selon échéancier / > J'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'éneréglementé, du lieu de consommation ci-dessus et atteste avoir Vente disponible sur le site internet www.gazelec.fr > Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales tarifaire. > Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour ex	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. n an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT Règlement par prélèvement /
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un D'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'éneréglementé, du lieu de consommation ci-dessus et atteste avoit Vente disponible sur le site internet www.gazelec.fr > Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales tarifaire. > Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour excontrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonavoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que contrat conclus de la description de la contrat conclus que contrat conclus de la consommateur d'autres coûts que contrat contr	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. n an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT Règlement par prélèvement /
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Diaccepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'éneréglementé, du lieu de consommation ci-dessus et atteste avoir Vente disponible sur le site internet www.gazelec.fr Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales tarifaire. Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour ex contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphor avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ce L. 221-25 (14 jours francs). *Si vous avez demandé de commencer la prestation de sei	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. n an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT Règlement par prélèvement /
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Prélèvement automatique mensuel selon échéancier / > J'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'éneréglementé, du lieu de consommation ci-dessus et atteste avoit Vente disponible sur le site internet www.gazelec.fr > Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales tarifaire. > Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour ex contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphor avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que co L. 221-25 (14 jours francs). > *Si vous avez demandé de commencer la prestation de se pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un n a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informée	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. n an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT Règlement par prélèvement / Autre mode de règlement (Chèque, Espèces, CB,) Pargie d'électricité au tarif ir lu les Conditions Générales de de Vente et de son annexe de Vente et de son annexe vercer son droit de rétractation d'un nique ou hors établissement, sans leux prévus aux articles L. 221-23 à l'avices ou la fourniture d'électricité nontant proportionnel à ce qui vous de votre rétractation du présent l'acceptant.
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Durée de contrat : Le consommation ci-dessus et atteste avoir Vente disponible sur le site internet www.gazelec.fr Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales tarifaire. Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour ex contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphor avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que L. 221-25 (14 jours francs). *Si vous avez demandé de commencer la prestation de se pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par l Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. n an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT Règlement par prélèvement / Autre mode de règlement (Chèque, Espèces, CB,) Pargie d'électricité au tarif ir lu les Conditions Générales de de Vente et de son annexe de Vente et de son annexe de vercer son droit de rétractation d'un bique ou hors établissement, sans eux prévus aux articles L. 221-23 à privices ou la fourniture d'électricité montant proportionnel à ce qui vous de votre rétractation du présent le contrat. DATE ET SIGNATURE Pour le fournisseur GAZFI FC de PERONNE
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Prélèvement automatique mensuel selon échéancier / > J'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'éneréglementé, du lieu de consommation ci-dessus et atteste avoit Vente disponible sur le site internet www.gazelec.fr > Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales tarifaire. > Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour ex contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphora avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que co L. 221-25 (14 jours francs). > *Si vous avez demandé de commencer la prestation de se pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un na été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document éventuel droit de rétractation.	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. In an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Prélèvement automatique mensuel selon échéancier / > J'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'éneréglementé, du lieu de consommation ci-dessus et atteste avoir Vente disponible sur le site internet www.gazelec.fr > Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales tarifaire. > Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour ex contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonavoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ce L. 221-25 (14 jours francs). > *Si vous avez demandé de commencer la prestation de se pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un na été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par l' > Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document éventuel droit de rétractation. > Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site [> Aide-mémoire du consommateur d'énergie :	es puissances supérieures ou égales à 9kVa. In an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT
Option Heures Creuses Option TEMPO * L'option Base n'est plus proposée aux clients résidentiels pour le Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée d'un Prélèvement automatique mensuel selon échéancier / > J'accepte que GAZELEC de Péronne soit mon fournisseur d'éneréglementé, du lieu de consommation ci-dessus et atteste avoit Vente disponible sur le site internet www.gazelec.fr > Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales tarifaire. > Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour excontrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonavoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ce L. 221-25 (14 jours francs). > *Si vous avez demandé de commencer la prestation de se pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un na a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par l' > Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document éventuel droit de rétractation. > Toutes les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site [es puissances supérieures ou égales à 9kVa. In an. Il est renouvelé tacitement par période d'un an jusqu'à sa résiliation par l'une des parties. MODE DE PAIEMENT

☐ Je souhaite que la fourniture d'électricité soit réalisée avant la fin du délai de 14 jours (*voir ci-contre)

Formulaire de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier votre décision de rétractation du présent contrat aux coordonnées ci-dessous, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

Si vous avez demandé de commencer la prestation de services ou la fourniture d'électricité pendant le délai de rétractation, vous devrez nous payer un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni jusqu'au moment où vous nous avez informé de votre rétractation du présent contrat, par rapport à l'ensemble des prestations prévues par le contrat.

Formulaire à retourner à :

GAZELEC DE PERONNE – SERVICE CLIENTELE 32 FAUBOURG DE BRETAGNE – 80200 PERONNE

Adresse mail : <u>accueil@gazelec.fr</u> Téléphone : 03 22 73 31 31

Je(Nous) vous notifie(ions) par la présente ma(notre) rétractation du contrat de vente d'énergie portant sur les tarifs réglementés de vente d'électricité :

CONTRAT DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT D'ENERGIE ELECTRIQUE AUX TARIFS REGLEMENTES DE VENTE

CONTRAT DE FOURNITURE ET D'ACHEMINEMENT D'ENERGIE ELECTRIQUE AUX TARIFS REG
Commandé le* //
reçu le * : //
Référence Client :
Nom du(des) client(s) :
Adresse du(des) client(s):
Code postal :
Commune :
Rétractation : en signant ce document, le Client demande l'ANNULATION du contrat mentionné.
Date :/ Signature du (des) client(s)